****

**Communiqué de presse : baisse du niveau de vie des retraité·e·s selon le C.O.R.**

**Le rap­port annuel du Con­seil d’Orien­ta­tion des Retrai­tes** ras­sure les res­pon­sa­bles poli­ti­ques et la par­tie des éco­no­mis­tes qui pense comme eux : la part des dépen­ses de retraite dans le PIB, passé le dur moment de la crise sani­taire, va bais­ser con­ti­nuel­le­ment et sûre­ment, de 13,6 % avant la crise, elle arri­ve­rait entre 11,6 et 13,4 % en 2070, selon les scé­na­rios éco­no­mi­ques. Il y aura bien plus de per­son­nes en retraite, mais elles se par­ta­ge­ront un plus petit « gâteau », une plus petite pension par rapport au salaire moyen.

**Les pen­sions chu­tent d’un tiers**

Même si rien ne change, si aucune régres­sion sociale nou­velle n’est impo­sée, le niveau de vie des retraité·e·s va bais­ser, à cause du cumul de l’appli­ca­tion de tou­tes les « réfor­mes » des retrai­tes :

- **pour les per­son­nes en retraite**, l’indexa­tion des pen­sions sur l’infla­tion et non plus du salaire moyen qui aug­mente bien plus,

- **pour les retrai­ta­bles**, l’aug­men­ta­tion auto­ma­ti­que de la durée de coti­sa­tion, ren­for­cée par la décote.

Aujourd’hui, en moyenne, la pen­sion de 1 537 € repré­sente 65 % du salaire moyen de 2 382 €. En 2070, elle ne serait que de 40 à 46 %, soit une chute d’un tiers. La pen­sion sera bien infé­rieure au salaire.

Aujourd’hui, déjà près d’un·e retraité·e sur trois n’a pas 1 000 € brut par mois et 4 sur 10 sur­vi­vent avec le mini­mum de pen­sion. Demain...

**Le niveau de vie dimi­nue d’un quart**

**Le niveau de vie des retraité·e·s** est pré­senté comme élevé. En effet, comme l’expli­que la DREES, cette sta­tis­ti­que prend en compte la pen­sion, mais aussi le patri­moine qui s’accu­mule avec l’âge et aug­mente le revenu sta­tis­ti­que des retraité·e·s. Le niveau de vie pour les retraité·e·s est aussi aug­menté mathé­ma­ti­que­ment car il est obtenu par le revenu du ménage divisé par le nom­bre de per­son­nes dans le ménage, en géné­ral seu­le­ment 2 car les enfants ne vivent plus au foyer. Cette sta­tis­ti­que gon­fle le revenu des retraité·e·s qu’elle éva­lue aujourd’hui à 103 % de celui de l’ensem­ble de la popu­la­tion.

**L’exa­men du revenu moyen des ména­ges** se révèle moins géné­reux pour les retraité·e·s : 3 060 € pour l’ensem­ble des ména­ges de deux per­son­nes, 2 740 € pour un ménage à deux com­pre­nant un retraité·e, 2 570 € pour un ménage de deux retraité·e·s.

**Le rap­port du COR mon­tre une évo­lu­tion dra­ma­ti­que du niveau de vie** ainsi mesuré des per­son­nes en retraite. De 103 % aujourd’hui (les reve­nus du retraité et de l’actif sont qua­si­ment égaux), il dimi­nue­rait rapi­de­ment, entre 96 et 97 % en 2030 et entre 73 et 83 % en 2070, soit une baisse d’un quart.

**Chute des pensions d’un tiers, baisse du niveau de vie d’un quart pour les personnes qui sont et qui vont être en retraite : les gouvernements ont fait le choix de sacrifier les aîné·e·s**. Leur vision productiviste de la société n’a que faire des vieilles et vieux qu’ils considèrent improductifs, inutiles, parfois même de n’être qu’un coût.

Les retraité·e·s ont des droits, gagnés par le travail de l’ancien salarié et par toutes les cotisations versées. Ils assurent un rôle social indéniable par un bénévolat associatif, par des fonctions politiques, particulièrement dans les communes. Ils doivent être reconnus à leur juste valeur, des citoyen·ne·s contributeurs de liens sociaux et d’emplois.

Paris, le 12 janvier 2021